

Intitulé :

« Prévention et traitement juridiques du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et du sexisme au travail »

Public cible :

DRH, RRH, cadres, managers, chefs de service (privé et public), conseillers et médecins du travail, travailleurs sociaux et médicosociaux, professionnels de santé...

Descriptif de l'objectif :

- Permettre aux cadres et dirigeants d'exercer avec efficacité et discernement leurs prérogatives
- Connaître le cadre juridique et distinguer ce qui relève de la loi de ce qui n'en relève pas.
- Détecter et traiter des manifestations de harcèlement moral ou sexuel, et les comportements sexistes.
- Mettre en place des mesures de prévention, de médiation ou de sanction.
- Connaître les prérogatives et les responsabilités de chacun.

Descriptif du contenu (détails sur www.idp-formation.com) :

- les risques psychosociaux : ce qui relève du droit et ce qui n'en relève pas
- cadre juridique et éléments constitutifs du harcèlement moral ou sexuel et comportements sexistes
- Auteurs et victimes : protagonistes pouvant être concernés
- Attitude de la personne harcelée et atténuation de la responsabilité
- Rôle et responsabilité de chaque protagoniste, interne ou externe (clients, usagers...).
- Actions judiciaires de la victime et indemnisation du préjudice
- Effets sur la relation professionnelle et le contrat de travail

Durée : 14 heures sur 2 jours (modulable)

Coût : 2690 € net /personne (exo TVA)

Contact :

Raymond Taube
Institut de Droit Pratique
5 rue Villehardouin 75003 Paris
06.60.46.45.45 raymond.taube@idp-formation.com